



Municipalité de Clarenceville

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Clarenceville tenue en présentiel, ce **2^e jour du mois de décembre 2025** à 20 h à la salle du centre communautaire sis au 1, rue Tourangeau, sous la présidence de M. Chad Whittaker, maire.

Sont présents :

Siège n° 1: Arianne Beaudin Tessier
Siège n° 2: Gaëtan Lafrance
Siège n° 3: Karine Beaudin

Siège n° 4 : Pellegrino Ruggiero
Siège n° 5: David Branch
Siège n° 6: David Adams

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire M. Chad Whittaker.

Est également présente, madame Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-12-310

CALENDRIER DES SÉANCES MENSUELLES – ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Pour ces motifs :

Il est proposé par **Mme Karine Beaudin** et appuyé par **M. Pellegrino Ruggiero** ;

Et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026.

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 20 h :

13 janvier	3 février	3 mars	14 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	4 août
1 ^{er} septembre	6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée le 5 décembre 2025

Sonia Côté

Madame Sonia Côté, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière